



Votants : 85
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 octobre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 octobre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 octobre 2014

MARCHES PUBLICS – FOURNITURE DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORSTEL à Elodie TRUONG, Robert GOUSSEAU à Rabah LAICHOURL, Anne-Lydie HOLTZ à Jacqueline LEFEBVRE, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Marie-Paule MILLASSEAU à Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Luc DELAGARDE, Gérard GIBAULT, Guillaume JUIN, Florent SIMMONET

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORSTEL, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141020-c20-10-2014-DE
Date de télétransmission : 27/10/2014
Date de réception préfecture : 27/10/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 OCTOBRE 2014

MARCHES PUBLICS – FOURNITURE DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais gère dorénavant un parc de 130 000 conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers et journaux/magazines/revues, du verre et des biodéchets.

Dans le cadre de la fusion extension, la nouvelle Communauté d'Agglomération doit lancer un nouveau marché pour le renouvellement du parc de conteneurs sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Ce marché à bons de commande est divisé en deux lots sans montant minimum et maximum contractuels. Il est passé pour une durée de deux ans renouvelable une fois.

Le lot n°1 (bacs roulants capacité 80/90 litres, 140 litres, 240 litres, 330/360 litres et 660 litres, destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages, du verre et des biodéchets des restaurants collectifs) est déclaré sans suite, conformément à l'article 59-IV du Code des Marchés Publics, pour motif d'intérêt général.

En effet, la CAN espérait être retenue dans le cadre d'un appel à projet « zéro gaspillage zéro déchet » lancé par le Ministère de l'Environnement, qui impliquait d'augmenter le service de collecte en porte-à-porte des emballages et des biodéchets. Cette opportunité n'ayant pas été retenue, il convient de relancer une nouvelle procédure en ne gardant que le renouvellement du parc de conteneurs existants, soit environ 30% du montant initialement prévu, sans les bacs spécifiques biodéchets de 80/90 litres.

Après déroulement de la procédure et la CAO a attribué le lot n°2 (bacs roulants de capacité 140 litres destinés à la collecte des biodéchets des usagers) comme suit :

Titulaire	Plastic Omnium Systèmes urbains
Montant estimatif	28 700,00 € HT

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le marché décrit ci-dessus et autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué